

THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY

Accéder au fort potentiel de performance offert par des sociétés mondiales leaders, capables de maintenir durablement une forte rentabilité du capital investi et une croissance soutenue

Le fonds investit dans un portefeuille équilibré, composé de 30 actions d'entreprises internationales leaders dans leur secteur. Ces sociétés doivent bénéficier d'une position concurrentielle supérieure, d'un solide historique de retour sur investissement, et d'une grande visibilité sur leur capacité en termes de bénéfices et de cash-flows futurs. Le fonds suit une approche d'investissement purement «bottom-up», avec une stricte gestion du risque, et vise à surperformer le marché actions global tout au long du cycle économique.

Points forts

- ◆ *Un fonds centré sur des entreprises mondiales leaders présentant des CFROI robustes et stables, ainsi que des opportunités de croissance encore inexploitées*
- ◆ *Un portefeuille concentré, fondé sur de fortes convictions et affichant un faible turnover*
- ◆ *Un fonds donnant accès à des sociétés de qualité avec d'importantes barrières à l'entrée*
- ◆ *Une équipe expérimentée composée de cinq analystes-gérants*
- ◆ *Un solide historique de performance pour cette stratégie (lancée en 2010 au travers d'un certificat UBP), notamment en période de tensions sur les marchés*

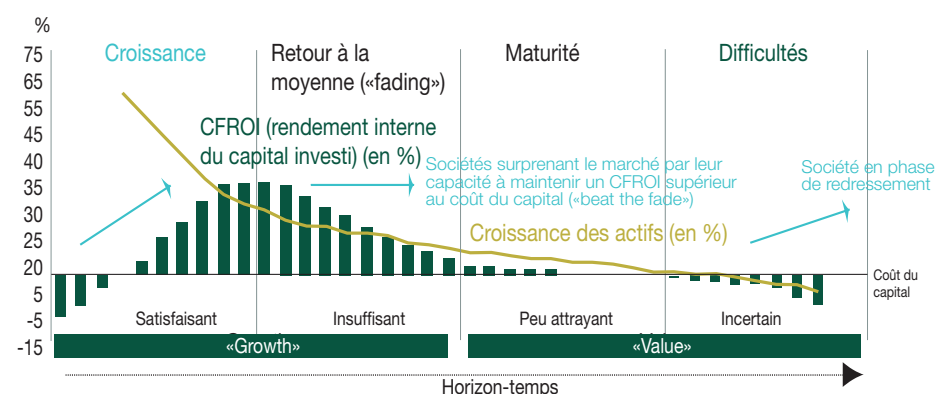
Thèse d'investissement

Investir activement dans les actions globales offre la possibilité de participer à la création de valeur générée par des entreprises exposées aux opportunités de croissance à l'international. Pour investir avec succès dans des sociétés mondiales leaders sur leur secteur, il est primordial de savoir identifier celles qui, grâce à la force de leurs marques, de leurs produits et de leur positionnement, sont en mesure de construire des barrières à l'entrée solides et pérennes. Cet atout permet dès lors à ces sociétés de surpasser les anticipations prévoyant généralement une érosion des performances sous l'effet de l'environnement concurrentiel. Ces sociétés leaders à l'international sont donc capables d'étendre le cycle de vie de leur cash-flow, autrement dit de maintenir durablement des niveaux soutenus de croissance et de CFROI (rendement interne du capital investi). Les actions de ces sociétés ont historiquement surperformé les marchés boursiers à moyen et à long terme, de par leur capacité à surprendre le marché en maintenant un différentiel positif entre leur CFROI et leur coût du capital (CoC).

Caractéristiques du fonds

Le fonds consiste en un portefeuille concentré, composé de 30 actions globales de grande capitalisation. Il cherche à investir dans les sociétés reconnues pour leur position de leader dans leurs domaines d'activités respectifs et présentant une rentabilité du capital investi élevée et pérenne ainsi qu'une large exposition aux secteurs de croissance. Les gérants de fonds ont une approche essentiellement «bottom-up», les allocations sectorielles et géographiques étant utilisées à des fins de contrôle du risque. L'horizon d'investissement se situe généralement entre trois et cinq ans, ce qui se traduit par un taux de rotation relativement faible au sein du portefeuille.

Le cycle de vie du CFROI

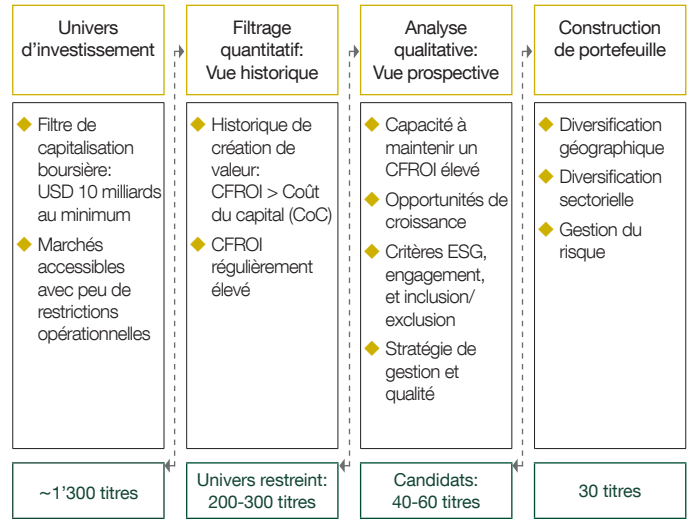


UNION BANCAIRE PRIVÉE

Sources: UBP, Credit Suisse HOLT.
Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Processus d'investissement

- ◆ L'indice MSCI AC World est utilisé comme univers d'investissement.
- ◆ L'analyse quantitative permet d'exclure les capitalisations boursières inférieures à USD 10 milliards et d'évaluer l'accès au marché.
- ◆ Le modèle HOLT permet, lui, d'analyser les CFROI historiques.
- ◆ L'univers restreint ainsi obtenu (entre 200 et 300 titres) est soumis à une analyse qualitative. L'objectif, à ce stade, est d'identifier les sociétés affichant un réel potentiel de génération de valeur (à savoir un CFROI supérieur au coût du capital (CoC)), et une exposition aux secteurs de croissance, tout en prenant en considération les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)
- ◆ Cette étape permet de dresser la liste des candidats potentiels (40-60 titres), avec notamment une présentation détaillée des historiques et des prévisions de CFROI, ainsi que le profil de croissance des sociétés.
- ◆ Le portefeuille final est dès lors construit à partir des meilleures sociétés, soigneusement sélectionnées par nos analystes; les allocations sectorielles et géographiques sont utilisées à des fins de contrôle du risque.



Paramètres d'investissement

- ◆ Un portefeuille concentré et sans contraintes, composé de 30 titres
- ◆ Un portefeuille équilibré, faisant l'objet d'un rebalancement régulier
- ◆ Un niveau de bêta compris entre 0,75 et 1,25; généralement inférieur à 1
- ◆ Une «tracking error» maximale de 9%; comprise en général entre 4 et 6%
- ◆ Indice de référence: MSCI AC World Net Return USD

Equipe d'investissement

- ◆ Le fonds est géré par Martin Moeller et Fares Benouari, gérants de portefeuille senior.
- ◆ Martin Moeller est Coresponsable d'une équipe de 5 professionnels de l'investissement possédant au total plus de 50 ans d'expérience des marchés financiers.

Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - 30 Global Leaders Equity
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 17 janvier 2013
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	USD (EUR/CHF/GBP/SEK)
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	A: 1,50%; I: 1,00% AP: 1,00%; IP: 0,625%
Commission de performance	A/I: aucune; AP/IP: 10% au-dessus du MSCI AC World Net Return

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du rachat ou du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/ KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès de l'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

Principaux risques

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part IC USD LU0878192136 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.